

J'AI QUELQUES PROBLÈMES SANITAIRES SUR MON TROUPEAU BOVIN

Et si c'était la BVD ?

La BVD fait l'objet de nombreux programmes d'assainissement voire d'éradication dans plusieurs régions françaises et dans plusieurs pays européens. Pour la bonne garantie sanitaire des cheptels bovins de l'Indre, il est important de savoir la reconnaître pour pouvoir limiter les cas cliniques qui engendrent des pertes économiques importantes.

Quelques rappels sur la maladie

La BVD/MD ou maladie des muqueuses peut s'accompagner de signes cliniques graves sur l'ensemble du troupeau ; elle peut parfois être très discrète, ce qui peut retarder sa mise en évidence au sein d'un troupeau et la mise en place d'un plan d'assainissement.

Les symptômes les plus fréquents au sein des élevages touchés sont les suivants :

- Problèmes de reproduction (liés à de la mortalité embryonnaire ou des avortements à tous les stades de gestation : vaches vides, qui décalent...)
- Pathologies néo-natales importantes et résistantes aux traitements habituels (malformations congénitales, mortalité néo-natale, veaux chétifs ou peu vifs, retards de croissance, aggravation des diarrhées et pathologies respiratoires).

Le virus peut se transmettre d'un animal infecté vers un animal sain par simple contact (mufle à mufle).

Les animaux infectés peuvent être transitoires ou permanents (Infectés Permanents Immunotolérants).

Il est fréquent d'observer des premiers symptômes discrets, qui n'alertent pas toujours l'éleveur (quelques vaches vides ou

qui ont décalé, quelques veaux malades plus gravement que d'habitude) mais lorsqu'on retrace l'historique de la maladie dans le troupeau, on découvre souvent qu'elle est présente depuis plusieurs mois (années) sans que l'éleveur réagisse.

Qu'est-ce qu'un ipi ?

IPI = Infecté Permanent Immunotolérant

Les IPI proviennent de vaches sensibles (non immunisées) qui sont contaminées par le virus BVD au cours de leur gestation (précisément entre 40 et 125 jours de gestation). Dès leur naissance et jusqu'à leur mort, ces veaux IPI disséminent en permanence le virus dans l'élevage et contaminent de nouveaux animaux (infections transitoires pouvant atteindre tous les animaux et franchir la barrière placentaire pour créer un nouvel I.P.I.).

Les IPI peuvent être normaux ou présenter des signes cliniques variés (retard de croissance, affections néo-natales graves) et meurent généralement avant l'âge de 2 à 3 ans. C'est pourquoi il est rare de trouver des animaux I.P.I. adultes.

Comment le virus infecte les cheptels ?

Le virus pénètre dans un cheptel suite à un contact direct

(un animal) ou indirect (matériel) d'au moins un des bovins de votre cheptel avec un porteur transitoire ou permanent (I.P.I) du virus. Il diffuse ensuite d'un animal à un autre par simple contact ou léchage et peut circuler dans les différents lots du cheptel pendant plusieurs mois. C'est au cours de cette phase de circulation virale que l'atteinte d'animaux sains peut engendrer des troubles cliniques graves (maladies des veaux, avortements, chute de production laitière).

Quels dépistages pour tous les éleveurs ?

A partir de novembre 2011, par décision du conseil d'administration du GDMA, le dépistage **virologique** est effectué systématiquement lors des prises de sang d'introductions d'animaux et est pris en charge à 100% par le GDMA (analyse virologique réalisée à partir de la prise de sang d'introduction). Pour valoriser ces analyses et pouvoir faire reprendre un animal positif, il faut **bien penser à utiliser un billet de garantie conventionnelle, à signer par le vendeur et par l'acheteur** (voir encadré).

Depuis plusieurs années, un dépistage **sérologique** est effectué lors de chaque prise de sang effectuée par le vétérinaire suite à une déclaration d'avortement (analyse prise en charge à 100% ; cela permet de savoir si la vache a déjà été en contact avec le virus BVD).

Depuis plusieurs années, pour savoir s'il y a eu circulation virale récente dans le cheptel, il est proposé et fortement conseillé de réaliser un **sondage sérologique** sur 5 génisses de renouvellement âgées de 8 à 15 mois. Si cela est difficile, possibilité de réaliser un sondage sur les animaux de 24 à 36 mois (dans tous les cas, les analyses sérologiques de mélange sont prises en charge à 50% et les analyses sérologiques



L'interprétation des analyses virologiques et sérologiques réalisées est la suivante

Antigènes / Anticorps	Virologie -	Virologie +
Sérologie -	Animal sain	IPI
Sérologie +	Ancien infecté ou vacciné (ou veau sous anticorps maternels)	Infecté transitoire

individuelles sont prises en charge à 100%).

Que faire si l'infection de mon cheptel est confirmée ?

Le G.D.M.A. et votre vétérinaire peuvent vous accompagner techniquement et financièrement pour maîtriser la maladie dans votre troupeau.

Après identification d'au moins un animal I.P.I., une première visite technique avec le vétérinaire traitant est organisée pour déterminer les facteurs de risque de l'élevage par rapport à la maladie (la visite est prise en charge à 100% par le G.D.M.A.).

Suite à cette visite, une convention d'assainissement est signée et certaines mesures de dépistage sont conseillées. Les analyses préconisées pour le dépistage des I.P.I. parmi les jeunes générations (génisses de 1 et 2 ans en général)

sont prises en charge à 90% par le G.D.M.A.

Une aide à l'élimination des animaux confirmés I.P.I. est accordée par le G.D.M.A. (150 euros TTC par animal I.P.I. euthanasié par le vétérinaire ou abattu pour la boucherie).

Un suivi technique du cheptel est ensuite réalisé, en collaboration avec le vétérinaire traitant, pendant 2 à 3 ans selon les besoins et grâce en particulier à des analyses régulières sur les génisses de renouvellement (visites de suivi, commentaires sur les résultats d'analyse ; prise en charge à 100% par le GDMA)

Dr Bérénice Lamoureux,
GDMA 36
Tél : 02 54 08 13 80
Pour plus d'infos :
www.gdma36.fr



■ A QUOI SERT UN BILLET DE GARANTIE CONVENTIONNELLE ? COMMENT L'UTILISER ?

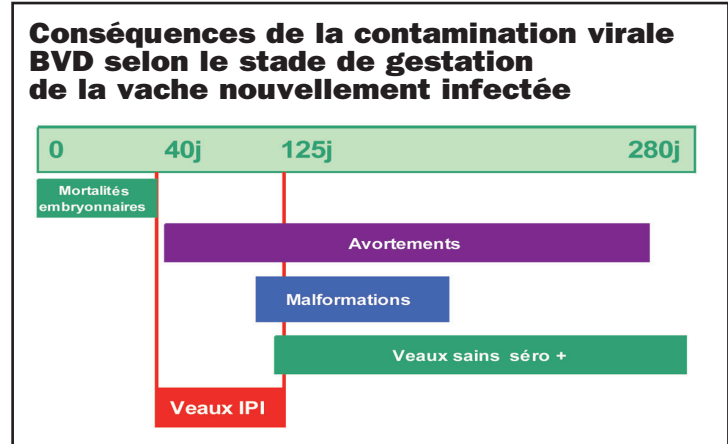
La BVD/MD ne fait actuellement pas partie des vices rédhibitoires, ce qui obligerait le vendeur d'un animal viropositif à le reprendre automatiquement. Pour faire reprendre un animal non négatif lors du contrôle d'introduction, il est impératif de signer un billet de garantie conventionnelle entre le vendeur et l'acheteur et de réaliser les analyses dans les délais impartis (dépistage virologique réalisé dans les 10 jours suivant la livraison, le vendeur étant averti dans les 30 jours après la livraison en cas de résultat positif).

Les billets de garantie conventionnelle sont disponibles au G.D.M.A. et chez vos vétérinaires ! Un billet de garantie vierge vous sera envoyé avec les résultats d'introduction de bovins dans votre cheptel (pour une utilisation ultérieure lors des achats d'animaux)

■ AILLEURS, QUE SE PASSE-T-IL PAR RAPPORT A LA BVD ?

La Bretagne a débuté en 2001 un programme de maîtrise collective avec un dépistage à l'introduction obligatoire par arrêté préfectoral. Les cheptels bretons (laitiers et allaitants) ont tous été testés par des analyses de lait de tank ou des analyses de sang sur les jeunes générations (24 à 48 mois). Ils ont ensuite été classés selon leur statut négatif ou non. Depuis cette action collective, le pourcentage de cheptels négatifs est passé de 36% en 2001 à 69% en 2010, les nouvelles contaminations sont peu nombreuses et le nombre d'animaux I.P.I. découverts a fortement chuté. Depuis 2011, un système de prélèvement de cartilage auriculaire lors de la pose de la boucle d'identification est proposé. Il est ensuite envoyé au laboratoire qui réalise l'analyse virologique sous 10 jours. Ce système est rapide, fiable et permet d'avoir un statut non I.P.I. du veau dès sa naissance. Il a reçu un prix Innov au Space 2011.

Les Pays Scandinaves (dont la Finlande), l'Autriche ont lancé des programmes d'éradication du virus BVD depuis les années 1990. La Suisse a débuté elle aussi un programme d'éradication en 2008. Les mesures de maîtrise ont été radicales : dépistage de tous les animaux en 2008, abattage des I.P.I., restriction des mouvements de certains animaux (en particulier les femelles gestantes), dépistage de tous les jeunes veaux nés pendant 2 ans (2009 à 2011). Cela lui a néanmoins permis de passer de 1.5% d'animaux I.P.I. à 0.1% en 2010/2011.



Tarifs des analyses BVD 2011/2012

	Coût total	Aides G.D.M.A	Coût éleveur après aides du G.D.M.A.
Honoraires pour 5 prises de sang (5 x 1.99) si animaux non prélevés pour prophylaxie	9.95	0.30 x 5	8.45
Analyse PCR en introduction	3.50	100 %	gratuit
Analyse sérologique de mélange pour 5 bovins	8.20	50%	4.10
Si mélange positif, analyses individuelles prises en charge	32.80	100%	gratuit

Par exemple, j'ai 80 vaches reproductrices. J'achète 1 taureau chaque année, le dépistage est **gratuit**. Je conserve 15 génisses de renouvellement, je fais un sondage sur 5 d'entre elles, les prises de sang me coûtent **seulement 12.55 euros HT** si je les fais au même moment que ma prophylaxie annuelle.
5 PS 8.45 + 1 analyse mélange 4.10 = 12.55 euros HT

Témoignage d'un éleveur de 80 limousines en Boischaut-Sud

La BVD : cela coûte très cher quand votre troupeau est atteint !

J'ai un troupeau de 80 limousines. Habituellement, je perdais environ 5 veaux avant sevrage chaque année (accident de vêlage ou maladie) et j'avais des résultats de croissance corrects.

Pendant l'été 2009, j'ai eu 2 avortements et les vaches se sont révélées séropositives vis-à-vis de la BVD.

La catastrophe a eu lieu pendant l'hiver 2009/2010 : veaux morts-nés, pas vifs à la naissance, toujours malades et difficiles à soigner... Je me suis même demandé à un moment donné si j'allais conserver quelques veaux vivants et en bonne santé.

Au bilan : 10 vaches se sont trouvées vides ou ont avorté, 10 veaux sont morts juste après la naissance, on a trouvé 18 animaux I.P.I. qui ont été euthanasiés (5) ou abattus à la boucherie avant l'âge de 1 an (13 jeunes bovins, mâles et femelles, qui ont pesé en moyenne 230 kg de carcasse, payés 3 euros le kg). J'ai réussi à sevrer 54 veaux pour 80 vaches mises à la reproduction ! En vendant quelques vaches vides, j'ai pu acheter 6 vaches pleines pour essayer d'assurer un minimum de revenu.

J'ai fait les comptes avec mon centre de gestion : au bas mot, 30 000 euros de pertes, sans compter les vaches qui ont décalé, les génisses qui se sont trouvées vides et les très mauvais résultats de croissance (je n'ai jamais eu de

veaux aussi mauvais qu'en 2010, j'ai dû attendre le plus longtemps possible pour qu'ils prennent un peu de poids, en vain ; à 10 mois, les veaux non I.P.I. faisaient en moyenne 350 kg vifs ; 4 veaux non I.P.I. ont été vendus un prix dérisoire car ils n'avaient jamais profité).

Mon vétérinaire et le GDMA m'ont accompagné et m'ont aidé financièrement : nous avons cherché et éliminé tous les I.P.I., nous avons décidé de vacciner toutes les vaches et génisses avant la mise au taureau.

Le GDMA propose aujourd'hui de dépister la BVD sur un échantillon de 5 génisses : le coût est faible pour un dépistage rapide, comparativement à la perte occasionnée par la maladie.

Aujourd'hui, 2 ans après, cela commence juste à aller mieux : nous n'avons trouvé aucun I.P.I. cette année, je n'ai pas de « mauvais veau », j'ai juste perdu quelques veaux et surtout, les croissances sont bien meilleures : j'ai un lot de 20 broutards mâles de 10 mois qui pèsent en moyenne 430 kg, tout en ayant gardé la même alimentation que les années précédentes.

La BVD : elle est présente partout, elle peut atteindre votre troupeau à n'importe quel moment. Je n'ai jamais su d'où elle était venue : nous n'avons fait aucune entrée dans le cheptel mais depuis un an, j'avais quelques soucis de fertilité sur les vaches et j'avais eu 2 veaux aveugles et une augmentation des pathologies respira-



toires ; peut-être que c'était le début de la maladie ?

Je n'ai qu'un seul message :

- se protéger, en particulier en achetant des animaux non I.P.I. et en respectant la quarantaine pour limiter les risques d'éventuels infectés transitoires ;
- surveiller si vos jeunes génisses sont séropositives après sevrage pour anticiper et découvrir la maladie rapidement ;
- **ce n'est pas une maladie tabou, quand nous l'avons dans notre troupeau, il faut en parler autour de soit afin que tout le monde reste vigilant et agisse au sein de son cheptel ;**
- **il est important que tout le monde surveille cette maladie car je voudrais éviter une ré-infection de mon cheptel ! en cas de doute, parlez-en à votre vétérinaire !**